



LA BANQUE QUI EST NÉE ICI

CONDITIONS & TARIFS HT

Octobre 2023

**ASSOCIATIONS ET SYNDICS
DE COPROPRIÉTÉ**



Vous trouverez dans ce document les principales conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires des associations et syndicats de copropriété.

Ces conditions concernent les opérations et services standards les plus courants. Elles peuvent être modifiées à tout moment et donneront lieu à une information préalable générale ou personnalisée en cas de modification. Elles ne tiennent pas compte de dérogations particulières, de promotions ou de tarifs spécifiques.

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer toutes les indications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir. Vous pouvez aussi consulter le Glossaire « Banque au quotidien et crédit » du comité consultatif du secteur financier sur www.ccsf.fr.

Ces tarifs sont présentés hors taxe (HT) et en euro, à l'exception des commissions exonérées de TVA.

Cette brochure est également disponible sur notre site internet (www.bami.fr) ou dans chacune de nos agences.

SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p. 2
Banque à distance	p. 2
Moyens et opérations de paiement	p. 3-4
Offres groupées de services	p. 4
Irrégularités et incidents	p. 4
Découverts et crédits	p. 5
Épargne et placements financiers	p. 5-6
Opérations à l'étranger	p. 6
Assurance et prévoyance	p. 7
Résoudre un litige	p. 7
Pour en savoir plus	p. 7



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

- ▶ Ouverture de compte Gratuit
- ▶ Clôture de compte Gratuit

Relevés de compte

- ▶ Extraits de compte mensuels Gratuit
- ▶ Extraits de compte décennaires (par trimestre) 15 €
- ▶ Courrier conservé à l'agence (sur demande écrite) (par an) 120 €

Tenue de compte

- ▶ Frais de tenue de compte (par trimestre) 20 €
- ▶ Frais de gestion de compte inactif depuis 12 mois (par an) 30 €
- ▶ Frais de fusion de comptes (par mois) 20 €

Services en agence

- ▶ Versement / Retrait d'espèces Gratuit
 - Frais de manipulation d'espèces et de conditionnement
 - Retrait ≥10 000 € cumul hebdomadaire (prévenir 3 jours à l'avance) 1 %
 - Versement ≥10 000 € cumul quotidien 1 %
 - ▶ Frais de recherche de document
 - Recherche simple < 1 an 15 €
 - Recherche simple > 1 an 250 €
 - Recherche complexe (ex. : audit CAC ...) Sur devis
 - Minimum 250 €
 - Réimpression de 1 à 5 extrait(s) de compte, bordereau(x) ou avis 18 €
 - Photocopie de documents dont chèque 6 €
 - ▶ Attestation (ex. soldes bancaires, avoirs détenus, origine des fonds ...) 18 €
 - ▶ Frais de recherche ou relance conformité 30 €
 - ▶ Frais de location de coffre fort (par débit en compte)
 - Redevance annuelle déterminée selon :
 - Le volume du compartiment
 - La valeur maximale du contenu choisie
- (Tarifs disponibles en agence)
- Frais d'ouverture forcée du coffre-fort Frais réels
 - Dépôt de garantie 350 €

Dates de valeur

- ▶ Versement d'espèces valeur J + 1 ouvré
- ▶ Retrait d'espèces valeur J
- ▶ Paiement par chèque valeur J
- ▶ Remise de chèque¹ valeur J + 1 ouvré
- ▶ Retour de chèque impayé valeur de la remise
- ▶ Paiement d'avis de prélèvement valeur J
- ▶ Émission et réception d'un virement² valeur J
- ▶ Effets non échus (échéance reportée) valeur éch. + 4 J cal. (min 10 J)

BANQUE À DISTANCE

- ▶ Abonnement BamiBanque Gratuit
 - Consultation de comptes bancaires, des crédits et des placements, réalisation de virements, impression des relevés et RIB
 - Accès à l'application mobile
 - Alerte par SMS ou e-mail, messagerie
- ▶ Abonnement BamiBourse Gratuit
 - Consultation de comptes titres, impression de portefeuilles, saisie des ordres
- ▶ Remise de fichiers (Virements, Prélèvements et Avis LCR) Gratuit
- ▶ Sens Banque-Client : Relevé de compte journalier cumulé (format CFONB), Liste impayés (Virements et Prélèvements SEPA) Gratuit
- ▶ Télétransmission par le service Ebics T (par mois)
 - Sens Client-Banque : Remise de fichiers (Virement SEPA - Virement de trésorerie (VSOT) - Remise de LCR - Prélèvement SEPA - Prélèvement SEPA B to B) 30 €
 - Sens Banque-Client : Relevé de compte journalier cumulé, Relevé de LCR à payer, Liste impayés (Virements et Prélèvements SEPA), Liste des Virements SEPA reçus, Avis LCR 60 €
- ▶ Ajout d'un nouveau mandat dans le cadre d'un contrat tripartite (par enregistrement) 15 €
- ▶ Télétransmission par le service Ebics TS (par mois)
 - Sens Client-Banque : Réponse au relevé de LCR à payer - Remise de fichiers (Virement SEPA - Virement de trésorerie (VSOT) - Avis LCR - Prélèvement SEPA) 35 €
 - Sens Banque-Client : Relevé de compte journalier cumulé, Relevé de LCR à payer, Liste impayés (Virements et Prélèvements SEPA), Liste des Virements SEPA reçus, Avis LCR 60 €
- Certificats électroniques Nous consulter

¹ Chèque français. Sinon nous consulter.

² En devise de l'Espace Economique Européen. Sinon nous consulter.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

▶ Carte Visa « Classic » ³	
▪ Cotisation annuelle Carte BIZ	80 €
▪ Cotisation annuelle Carte BIZ LEHEN	150 €
▶ Carte Visa « Premier »	
▪ Droit d'entrée	50 €
▪ Cotisation annuelle	180 €
▶ Carte Visa « On Line »	35 €
▶ Option débit différé	25 €
▶ Cotisation annuelle à l'option « Carte Sécuritaire »	25 €
▶ Traitement autorisation exceptionnelle (VIP)	35 €
▶ Réédition de code confidentiel	15 €
▶ Refabrication de carte	15 €
▶ Commande de carte en urgence	80 €
▶ Envoi de carte en recommandé (hors frais d'envoi)	12 €
▶ Opérations par carte	
▪ Zone Euro	
• Paiement par carte	Gratuit
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Gratuit
▪ Hors zone Euro	
• Paiement par carte	2,50 %
• Retrait d'espèces au DAB	2,50 % + 6 €
▶ Opposition sur carte bancaire (perte ou vol)	Gratuit
▶ Recherche pour contestation sur paiement par carte bancaire	
▪ Fondée	Gratuit
▪ Non fondée (en France)	50 €
▪ Non fondée (à l'étranger)	70 €
▶ Frais de destruction de carte bancaire non retirée	10 €

Encaissement par carte bancaire

▶ Contrats commerçant pour TPE, vente à distance et internet	
▪ Mise en place du contrat	Gratuit
▪ Commissions monétiques	Étude personnalisée

Virements

▶ Frais par virement sur un autre compte détenu à la Bami (exécuté en agence ou par internet)	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA émis par internet	Gratuit

▶ Frais par virement SEPA occasionnel émis en agence	6,50 €
▶ Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA	Gratuit
▶ Frais par virement SEPA permanent émis	1,50 €
▶ Frais par virement télétransmis ou remis sur support magnétique	0,60 €
▶ Frais de réception d'un virement SEPA	Gratuit
▶ Frais d'intervention sur remise erronée	19 €
▶ Incident sur virement SEPA (non exécution, rejet par le bénéficiaire)	Gratuit
▶ VSOT – Virement Spécifique Orienté Trésorerie	
▪ VSOT reçu	Gratuit
▪ VSOT émis	1,10 ‰
• Minimum	19,50 €
• Maximum	150 €
▪ VSOT émis via le canal Ebics	Gratuit

Prélèvements / TIP

▶ Frais par paiement de prélèvement SEPA (SDD) domicilié	Gratuit
▶ Opposition sur mandat de prélèvement SEPA (ponctuelle, temporaire, définitive)	Gratuit
▶ Demande d'attribution Identifiant Créancier SEPA (ICS)	39 €
▶ Remise de SDD Core ou B2B	
▪ Par remise	9 €
▪ Par prélèvement	0,60 €
▶ Prélèvement émis saisi en agence	3 €
▶ Frais d'intervention sur remise erronée	19 €
▶ Frais de retour SDD autre que « sans provision »	20 €
▶ Frais d'impayé sur prélèvement émis	19 €
▶ Tarifs spécifiques créanciers	Nous consulter

Chèques

▶ Paiement par chèque	Gratuit
▶ Chéquier remis à l'agence	Gratuit
▶ Frais d'envoi de chéquier en recommandé + répercussion des frais postaux	5 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque	25 €
▶ Frais de destruction de chéquier non retiré	10 €
▶ Frais de traitement d'un chèque non conforme	10 €
▶ Frais d'opposition sur chèque	19 €
▶ Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur	38 €

³ Pour les associations, se référer aux conditions de la Clientèle Privée.



- ▶ Frais de chèque impayé autre que « sans provision » 19 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Les opérations sur portefeuille

▶ Encaissement : Les effets non échus doivent être remis au moins 10 jours calendaires avant l'échéance.

▶ Escompte

Modalités techniques pour l'ensemble des opérations de portefeuille (mobilisation de créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à moyen terme).

- Crédit en compte : valeur lendemain de la remise, sauf demande expresse du client pour une autre valeur.

- Agios : calculés sur la durée réelle entre la date de valeur du crédit en compte et celle de l'échéance éventuellement reportée, en la majorant d'1 jour de banque.

- Minimum d'agios (par effet) 4,50 €

- Durée minimale 10 J. cal.

L'échéance des effets peut être reportée au premier jour ouvrable si celle-ci tombe un jour non ouvré.

▶ Commissions sur opérations de portefeuille

- Remise de lettre de change ou de billet à ordre classique (par effet) 10 €

- Remise de LCR ou de BOR sur support magnétique (par effet) 0,50 €

- Commission par bordereau d'effets 6,50 €

- Intervention sur portefeuille (réclamation, prorogation, changement domiciliation, avis de sort ...)

- Retour d'effets impayés 20 €

- Cession Dailly / Créances France ou MCNE

- Etablissement de la convention 175 €

- Commission par remise cédée 60 €

- Frais de notification en recommandé avec AR (par facture) 15 €

Opérations en devises

▶ Commission de change en devise

- Valeurs libellés en devises 0,50 ‰

- Minimum 20 €

- Maximum 120 €

Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant l'irrégularité du fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision, différé de paiement, ...)

▶ Commission d'intervention 16 €

Opérations particulières

▶ Frais par saisie-attribution ou autres 150 €

▶ Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % du montant dû) maximum 80 €

▶ Retour de courrier non délivré (NPAI) 25 €

▶ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 33 €

Incidents de paiement

▶ Incident sur chèque émis

- Chèque sans provision

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 17,50 €

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (incluant la lettre d'information et la commission d'intervention) :

- Chèque inférieur ou égal à 50 € 30 €

- Chèque supérieur à 50 € 50 €

- Frais pour paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire 30 €

▶ Frais suite à notification signalée par la BDF d'une interdiction d'émettre des chèques 30 €

▶ Incident sur carte bancaire

- Opposition sur carte bancaire (utilisation abusive) Gratuit

- Frais pour déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire 100 €

▶ Incident sur prélèvement

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (dans la limite du montant de l'ordre de paiement)

- Inférieur ou égal à 20 € maximum 20 €⁴

- Supérieur à 20 € 20 €

▶ Incident sur virement

- Frais de non exécution de virement pour défaut de provision 20 €

▶ Incident sur échéance de prêt

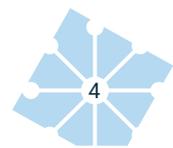
- Frais d'émission d'un courrier suite à échéance de prêt impayée 25 €

▶ Incident sur LCR domiciliée (rejet pour incapacité de payer) 20 €

⁴ Commission égale au montant rejeté

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

A ce jour, notre établissement préfère adapter chaque proposition tarifaire aux besoins réels de ses clients. La Bami ne propose donc pas d'offres groupées. Pour des offres spécifiques, nous contacter.



- ▶ Constitution de dossier et renouvellement de concours
 - Minimum 250 €

Facilités de caisse et/ou découverts

- ▶ Découverts

Les comptes des associations et syndicats de copropriété font l'objet d'un arrêté trimestriel. A l'occasion de cet arrêté sont perçus :

- Taux de base Bami (TBB) 8,60 %
- Découvert autorisé et formalisé TBB + 5,5 %⁵
- Découvert au-delà de l'autorisation TBB + 9,5 %⁵
- Minimum forfaitaire d'agios, par trimestre 10 €
(au-delà d'un minimum de 1,50 € exonérant la prise d'agios)

Crédits

La Bami vous propose d'étudier votre demande lors d'un rendez-vous avec l'un de ses Conseillers afin de vous proposer l'offre la mieux adaptée à vos besoins.

- ▶ Frais de dossier proportionnel au montant emprunté 1 %
 - Minimum 100 €
- ▶ Assurance emprunteur nous consulter
- ▶ Avenant standard de prêt 1 %
- ▶ Avenant complexe de prêt nous consulter

Engagements délivrés par la banque

- ▶ Acte de caution simple
 - Frais d'acte 40 €
 - Commission (perçue d'avance) nous consulter
 - Minimum (par trimestre)⁶ 30 €
- ▶ Acte de caution complexe, aval bancaire
 - Frais d'acte 350 €
 - Commission (perçue d'avance) nous consulter

Garanties sur découvert, prêt ou engagement délivré par la banque

- ▶ Nantissement de compte titres ouvert la Bami 100 €
- ▶ Nantissement de compte titres hors Bami 350 €
- ▶ Nantissement / délégation d'un contrat d'assurance-vie, etc. (partenariat Bami) 100 €
- ▶ Nantissement / délégation d'un contrat d'assurance-vie, etc. (hors partenariat Bami) 350 €
- ▶ Frais de modification de garanties 0,25 %
du capital garanti

Épargne bancaire

- ▶ Dépôt à terme nous consulter
- ▶ Livret A (réservé aux associations) nous consulter

Placements Financiers

- ▶ Relevé de portefeuille trimestriel gratuit

Service Gestion Privée

- ▶ Frais de gestion sous mandat nous consulter
- ▶ Frais de gestion conseillée (Frais de courtage spécifique) nous consulter

Opérations de bourse

- ▶ Courtage Bourse France
 - Ordre reçu en agence 1 %
 - Minimum 11,70 €
 - Ordre transmis par internet 0,42 %
 - Minimum 6,70 €
- ▶ Courtage Bourse Étrangère
 - Frais du courtier local nous consulter
 - Commission 1,50 %
 - Minimum 55 €

Conservation des titres - Droits de garde

Perception semestrielle sur valorisation au 30 juin et 31 décembre

- ▶ OPCVM gérés par partenaires Bami
 - Commission proportionnelle
 - Jusqu'à 100 000 € 0,20 %
 - Au-delà de 100 000 € 0,15 %
 - Minimum 20 €
 - Maximum 60 €
- ▶ Titres vifs et OPCVM « non partenaires »
 - Commission proportionnelle
 - Jusqu'à 100 000 € 0,20 %
 - Au-delà de 100 000 € 0,15 %
 - Minimum 60 €
 - Commission fixe par ligne
 - Dépôt « domestique » 3 €
 - Dépôt « étranger » 50 €

⁵ Plafonné par le taux d'usure en vigueur (taux consultable sur le site internet de la Banque de France)

⁶ Tout trimestre entamé est dû en totalité.



Autres opérations sur titres

- ▶ Transfert de titres (par ligne)
 - Dépôt « domestique » 15 €
 - Non cotés 50 €
 - Dépôt « étranger » (pour les comptes titres ordinaires uniquement) 90 €
- ▶ Changement nominatif / porteur (par ligne) 50 €

SICAV et FCP

- ▶ Droits d'entrée et de sortie des SICAV et FCP, gérés ou distribués par la Bami, variables selon la nature de chacun nous consulter
- ▶ Autres OPCVM :
 - Droits d'entrée et de sortie selon émetteur

Dans certains cas, la Banque peut recevoir de ses partenaires des commissions ou rétrocessions sur frais ou encours. Les rétrocessions peuvent s'élever de 0 à 1,2 % de l'encours et les commissions (droits d'entrée) de 0 à 2 % du montant souscrit. Votre conseiller se tient à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Chèques et effets étrangers⁷

- ▶ Frais de remise de chèques et effets libres (crédit immédiat sauf bonne fin)
 - Inférieur à 500 € 11 €
 - Supérieur ou égal à 500 € 1 ‰
 - Minimum 22 €
 - Maximum 115 €
 - Frais de correspondant 8 €
- ▶ Effets documentaires : Commissions d'encaissement 2 ‰
 - Minimum 60 €
 - Maximum 250 €
- ▶ Commission d'envoi à l'acceptation d'effets libres ou documentaires 1 ‰
 - Minimum 19 €
 - Maximum 115 €
- ▶ Frais d'acheminement par coursier international (type DHL, UPS, ...) frais réel
 - Obligatoire pour les remises documentaires
 - Sur demande pour tout autre type d'envoi
- ▶ Frais d'émission de chèque de banque en € ou en devises 1 ‰
 - Minimum 25 €
- ▶ Frais d'envoi de chèque à l'étranger, directement au bénéficiaire sous pli personnalisé, en recommandé (hors frais d'envoi) 15 €

- ▶ Frais de paiement de chèques et d'effets simples tirés sur nos caisses (en € ou en devises) 1,20 ‰
 - Minimum 19 €
 - Maximum 150 €
- ▶ Frais de paiement d'effets documentaires tirés sur nos caisses (€ ou devises) 2 ‰
 - Minimum 60 €
 - Maximum 250 €

Virements

- ▶ Frais d'émission de virements vers l'étranger hors SEPA (hors commission de change pour les virements en devise) 1,10 ‰
 - Minimum 22 €
 - Maximum 150 €
- ▶ Frais de messagerie SWIFT
 - Frais de transfert 7 €
 - Commission de paiement en urgence (obligation de moyen) 15 €
- ▶ Frais de copie de message SWIFT 15 €
- ▶ Frais de réception de virements de l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise) 1 ‰
 - Minimum 15 €
 - Maximum 115 €

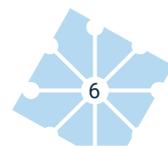
Intervention dans le suivi des créances, suivi du recouvrement et sort des remises

- ▶ Frais d'intervention sur virement (instruction non conforme, IBAN incomplet, incorrect ou rejeté) 21 €
- ▶ Traitement particulier (retour de fonds, titres impayés) : 1% du montant traité
 - Minimum 35 €

Autres opérations en devises

- ▶ Opérations de change en devise
 - Valeurs libellés en devises (USD, GBP) 0,50 ‰
 - Minimum 20 €
 - Maximum 120 €
 - Valeurs libellés en autres devises 0,50 ‰
 - Minimum 20 €
 - Maximum 120 €

⁷ Hors commission de change.



La Bami en sa qualité d'intermédiaire d'assurance, dûment enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07027706, peut vous proposer, via ses partenaires, une large gamme de produits d'assurances et de prévoyance.

RÉSOLURE UN LITIGE FINANCIER

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et/ou répondre à toutes autres interrogations et éventuelles réclamations. Votre agence s'efforcera de trouver une solution.

En cas de réclamation, vous devrez contacter votre agence. Le service compétent étudiera votre demande et vous répondra dans un délai maximum de deux mois.

S'il s'agit d'un différend relatif à un service de paiement, ce délai est ramené à quinze jours ouvrables. Dans des situations exceptionnelles, si aucune réponse ne peut être donnée dans ce délai de quinze jours pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant clairement le délai complémentaire nécessaire pour répondre à la réclamation et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive, qui ne pourra pas dépasser trente-cinq jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si une difficulté demeurerait, le Service Réclamation est à votre disposition pour tenter de la résoudre.

Service Réclamation - Direction Générale
76 avenue du 8 mai 1945
64100 Bayonne



Contactez
votre conseiller
en agence



Connectez-vous
à notre site internet
www.bami.fr



Connectez-vous
sur votre mobile



**LA BANQUE
QUI EST NÉE ICI**

Banque Michel Inchauspé - Bami

Maison fondée en 1887 - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 35.666.120,39 euros
R.C.S Bayonne 312 214 315 - Siège social : 76 avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne

Établissement de Crédit agréé par l'ACPR et Société de Courtage d'Assurance (n° ORIAS 07 027 706) - www.bami.fr - Tél : 05 59 22 60 00



**Siège social
BAYONNE**

76 avenue du 8 mai 1945
64100 Bayonne
05 59 22 60 00
agence.centrale@bami.fr

ST-JEAN-PIED-DE-PORT

11, place Floquet
64220 Saint-Jean-Pied-de-Port
05 59 37 99 20
agence.stjean@bami.fr

BIARRITZ

1, place Clemenceau
64200 Biarritz
05 59 22 40 40
agence.biarritz@bami.fr

ST-PALAIS

2, rue Thiers
64120 Saint-Palais
05 59 65 99 45
agence.stpalais@bami.fr

LOURDES

3, place Marcadal
65100 Lourdes
05 62 94 57 91
agence.lourdes@bami.fr

DAX

Promenade des Remparts
40100 Dax
05 58 90 47 20
agence.dax@bami.fr

MAULÉON

80, rue Victor Hugo
64130 Mauléon
05 59 28 03 80
agence.mauleon@bami.fr

PAU

16, place Georges Clemenceau
64000 Pau
05 59 27 28 11
agence.pau@bami.fr



www.bami.fr

CAMBO

44, allée Edmond Rostand
64250 Cambo-Les-Bains
05 59 29 31 64
agence.cambo@bami.fr

OLORON

12, rue Despouirins
64400 Oloron-Sainte-Marie
05 59 39 91 79
agence.oloron@bami.fr

ST-JEAN-DE-LUZ

48, Boulevard Victor Hugo
64500 St-Jean-de-Luz
05 59 08 00 20
agence.stjeanluz@bami.fr

BÉHOBIE

Pont International - RN10
64700 Béhobie
05 59 20 68 95
agence.behobie@bami.fr

BORDEAUX

4, rue Michel Montaigne
33000 Bordeaux
05 56 79 23 23
agence.bordeaux@bami.fr